

Conseil de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay

PROCES-VERBAL

Séance du jeudi 11 mai 2023

- en présentiel et visioconférence -

→ Approuvé en séance du

MEMBRES :

Présents et représentés :

Monsieur Sid AHMED LABDI (*pouvoir à Monsieur Jean-Gilles MBIANGA*), Madame Florence ALBERGE, Monsieur Francisco ALVES, Monsieur Pascal AUBERT, Madame Catherine AURERIN (*pouvoir à Monsieur Pascal AUBERT*), Monsieur Frédéric BAUDIN, Monsieur Frédéric COQUELLE, Monsieur Thomas DEROCHÉ, Madame Carole PICINALI (DA SILVA), Madame Virginie DEMULIER, D'HONT Stéphane, Monsieur Laurent DIOP, Madame Nahid EMAD-PETITON, Monsieur Philippe GUEZAIS, Monsieur Vincent BLANCHARD, Monsieur Nicolas LIEBEAUX, Madame Sylviane LIOTENBERG, Monsieur Jean-Gilles MBIANGA, Madame Aline MAHE, Monsieur Denis MERLET, Madame Estelle SCHOLASTIQUE, Madame Bénédicte STURBOIS

Excusée :

Madame Agnès LEBLAIS

Absents :

Monsieur Boris BERNABE, Monsieur David BODET, Madame Sarah BORATAV, Madame Axelle CHAMPAGNE, Monsieur Fabrice COLOMB, Monsieur Bruno COLOMBO, Monsieur Samuel COSTANTIN, Monsieur André DIDIER, Madame Elodie PROT/Madame Christine ETCHEMENDIGARAY, Monsieur Christophe HELIX, Madame Odile JOIN-LAMBERT, Monsieur Marc PALLARDY/Madame Hélène VAN DEN BRINK, Madame Patricia RACLOT,

Monsieur Didier SAMUEL/Monsieur Olivier LAMBOTTE, Madame Elisabeth TERRAIL AURERIN, Monsieur Éric VACARESSE

MEMBRES INVITES :

Présents : Madame Isabelle DEMACHY, Madame Loreynne PINSARD-GAUDART, Madame Bénédicte HUMBERT

Excusés : /

Absents : Madame Nathalie HATTON, Monsieur Olivier CHOURROT, Madame Elise DUBOIS

AUTRES INVITES :

Monsieur Bruno DARRACQ, Madame Julia TOADER, Madame Gaëlle GUYOT-ROUGE, Monsieur Gérald PEYROCHE, Monsieur Julien VILAIN

Ordre du Jour :

- 1) Accueil des étudiants élus
- 2) Approbation du procès-verbal du conseil du jeudi 26 janvier 2023 (vote)
- 3) Stratégie : Quelle place pour l'Ecole universitaire de premier cycle dans les années à venir ?
- 4) Contrat d'objectifs, de moyens et de performance
- 5) Point sur les projets en cours :
 - a. SPOCs : présentation des travaux du GT et présentation du SPOC compétences informationnelles
 - b. Passerelles
 - c. SYREP
 - d. CMQ
 - e. Semaine de l'industrie
- 6) Point divers

Ouverture de la séance : 16h05

1) Accueil des élus étudiants

4 étudiants ont été élus pour siéger au Conseil de l'Ecole Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay, 3 titulaires et 1 suppléant.

- Laetitia AIT-IGHIL (titulaire)
- Youssef MIR (titulaire)
- Emily LUCIATHE (titulaire)
- Samy FERGUI (suppléant)

La direction de l'Ecole Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay souhaite par ailleurs recueillir davantage l'avis de ses étudiants sur ses actions. Elle prévoit d'organiser un échange régulier avec l'ensemble des étudiants élus dans les composantes. Le premier aura lieu en septembre 2023.

Le Président du Conseil rappelle les points suivants :

- **Concours « mon apprentissage en 180 secondes »** : la troisième édition du concours « mon apprentissage en 180 secondes » aura lieu le jeudi 25 mai 2023 à 16h00 à l'amphithéâtre A1 Bâtiment 625 H Barre, rue Louis de Broglie - 91400 Orsay.
- **Conseil de l'Ecole Universitaire de Premier Cycle** prévu le jeudi 06 juillet 2023, en présentiel pour cette dernière séance de l'année.

2) Approbation du procès-verbal du conseil du jeudi 26 janvier 2023

Résultats des votes :

<i>Nombre de membres votants</i>	<i>Total</i>
Votants	21
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

Le procès-verbal du jeudi 26 janvier 2023 est approuvé.

3) Stratégie : Quelle place pour l'Ecole universitaire de premier cycle dans les années à venir ?

La Vice-Présidente CFVU explique qu'une réflexion est actuellement menée sur la place de l'Ecole Universitaire de Premier Cycle, dans le cadre de l'intégration des universités membres associées au sein de l'Université Paris-Saclay.

La première conclusion vise à renforcer le rôle actuel de l'Ecole et élargir le périmètre des diplômes concernés aux trois universités :

- Une structure de coordination des diplômes nationaux et diplôme d'université orientation-professionnalisation,
- Une politique de l'offre de formation et de la réussite étudiante,
- Un cadre commun des formations et carte de l'offre de formation.

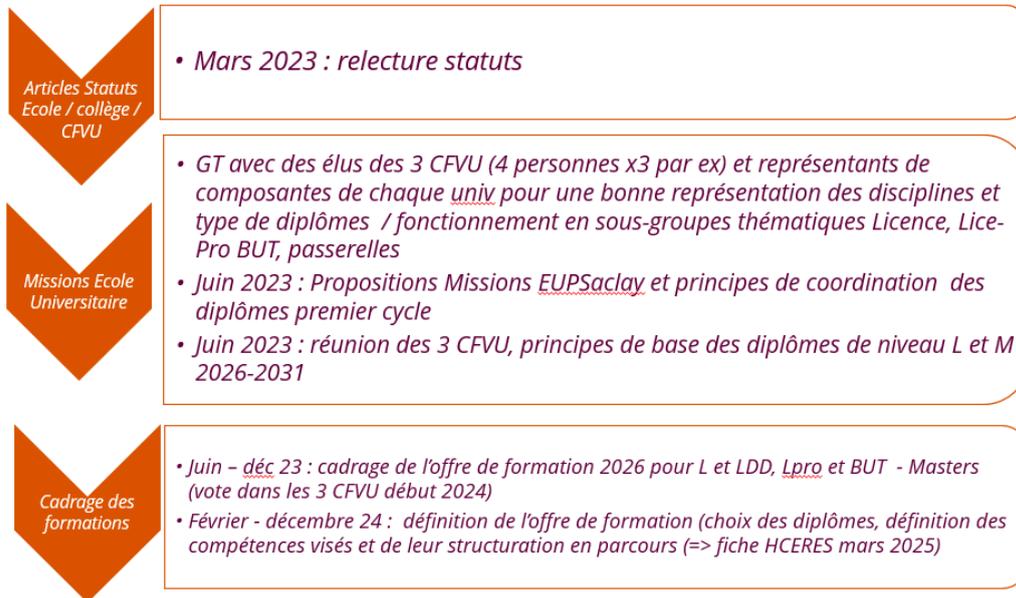
Les principes recherchés pour l'organisation de l'accréditation 26-31 consistent en :

- L'intégration maximale des diplômes de premier cycle, via principes, compétences visées partagées, passerelles, accompagnement à la réussite, ...
- Le respect des caractéristiques et spécificités des sites,
- La lisibilité de l'affichage, du diplôme visé et des poursuites d'études possibles.

La diplomation en 2026 pourrait mener à :

- Une diplomation unique UPSaclay pour les licences double-diplômes,
- Une diplomation coordonnée par l'Ecole Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay pour les licences, licences professionnelles, les BUT, les formations courtes de type DU orientation – professionnalisation,
- Des diplômes de santé et des diplômes d'ingénieur mis en synergie : échange de pratiques, passerelles, projets pédagogiques communs,
- Des diplômes d'Université (DU) en FC propres à chaque université.

La méthode de travail proposée est la suivante :



La vice-présidente CFVU précise que la logique de territoire sera respectée. Elle ajoute que la réflexion sur l'offre de formation pourra se poursuivre jusqu'à la fin 2024. Le travail sur les passerelles entre les mêmes mentions pourra commencer en parallèle.

4) Contrat d'objectifs, de moyens et de performance

Le Directeur de l'Ecole Universitaire de Premier Cycle précise que les objectifs du COMP (contrat d'objectifs, de moyens et de performance) est d'apporter, un complément de financement fléché sur des priorités stratégiques partagées par le ministère et l'établissement lui-même et ainsi renforcer ainsi l'autonomie et la responsabilisation des établissements. Il est sur trois ans. Le dossier est à remettre au plus tard le lundi 22 mai 2023. Il est centré sur 6 axes :

- Transition écologique et développement soutenable
- Recherche et innovation
- Métiers d'avenir - Métiers en tension
- Bien-être et réussite des étudiants
- Immobilier
- Stratégie d'établissement
-

Les deux axes qui concernent l'Ecole Universitaire sont : « Métiers d'avenir - Métiers en tension » et « Bien-être et réussite des étudiants ».

Métiers d'avenir - Métiers en tension

Les propositions concernant les métiers d'avenir et métiers en tension doivent viser les métiers de la santé, du service à la personne, de l'environnement, de la finance verte, de l'écologie, de l'informatique, de la data, de la cyber-sécurité et protection des données, de l'intelligence artificielle, de la création et de la modélisation numériques. L'objectif fixé par le Ministère est d'offrir aux étudiants un véritable continuum entre orientation, formation et insertion professionnelle et de permettre aux acteurs socio-économiques de trouver les compétences nécessaires. La démarche vise également à accélérer l'évolution de l'offre de formation de l'établissement pour répondre à ces besoins, via l'ouverture ou la fermeture de certaines formations, ou leur adaptation aux nouveaux enjeux et inclure un volet sur le modèle économique au-delà de la période couverte par la COMP, pour assurer la pérennité des actions mises en place.

L'Université a fait le choix de renforcer les actions existantes et limiter le nombre de nouvelles actions. Elle souhaite offrir aux étudiants les plus fragiles de nouvelles opportunités d'insertion dans la vie professionnelle, s'appuyer sur les CMQ et CMA portés par l'université et développer ses actions de formation tout au long de la Vie.

L'Ecole Universitaire de Premier Cycle a notamment proposé de :

- a. Faire évoluer certains parcours de licence pour les orienter plus spécifiquement vers des domaines en pleine émergence.

Dans le domaine du nucléaire, il s'agit de développer l'attractivité de la licence pro Métiers de l'énergie et de l'électricité, dédié entre autres aux métiers du nucléaire en augmentant sa capacité d'accueil dans un premier temps avec en parallèle une réflexion menée sur une L3 par apprentissage en physique et un parcours Master par apprentissage. Si elle se révèle concluante, cette approche originale pourrait être ensuite déployée vers d'autres thématiques et d'autres mentions. Ce type de licence se distingue d'une licence pro classique puisque le thème scientifique abordé est relativement large et vise un recrutement varié vers différents métiers.

Dans le domaine de la cybersécurité, il a été proposé d'ouvrir un groupe supplémentaire dédié à la cybersécurité dans la Licence pro Métiers de l'informatique et de créer de nouveaux cours TD et TP ciblés sur la cybersécurité

Une proposition concerne également le domaine de l'alimentation durable et il est prévu de mener une réflexion sur la continuité du parcours Bac STAV / BTS ou BUT / Licence / Diplôme de master ou d'ingénieur

- b. Renforcer l'orientation et l'insertion professionnelle vers les métiers en tension (accompagnement, passerelles, certifications)

Il s'agirait pour cet axe de :

- Accompagner les étudiants vers les métiers en tension en créant des modules d'adaptation des

compétences pour favoriser :

- les passerelles entre licences et B.U.T
 - Les passerelles entre BTS et B.U.T 3 pour tous les métiers liés aux spécialités des B.U.T portés par les 3 IUT de l'Université Paris-Saclay
- Créer des modules d'adaptation des compétences pour favoriser :
- les passerelles entre les formations fédérales (niveau bac) opérées par le CREPS d'Ile de France (<https://www.creps-idf.fr/formation.offre>) et les mentions de DEUST, Licence Pro et Licence.
 - le renforcement de l'apprentissage dans la Licence Professionnelle de l'Université Paris-Saclay et le démarrage de cette Licence professionnelle dès la L2 pour les étudiants du portail STAPS ou les lauréats de diplômes fédéraux
- c. Construire de nouveaux parcours de niveau bac+1

La proposition consiste à créer des diplômes universitaires avec le label formation supérieure de spécialisation à bac+1, en alternance, dans des domaines en tension permettrait d'offrir aux étudiants de première année de licence / BUT en échec, une opportunité d'entrer sur le marché du travail dans des conditions favorables à l'obtention d'un emploi. Les secteurs visés dans un premier temps sont DU en cybersécurité et IA (Discussion en cours avec IBM) – DU Génie électrique (Discussion en cours avec EDF – ENEDIS) – DU métiers du nucléaire (Discussion en cours avec EDF) - DU Assistant Manager Commercial. Le lien avec les lycées est à construire sans le cadre des CMQs et de partenariats.

Conçus en blocs de compétences, ces DU seraient aussi proposés en formation continue. Une attention particulière sera portée aux compétences numériques et au savoir-être des étudiants de façon à ce qu'ils soient rapidement opérationnels en entreprise.

d. Accompagner ses alumni du 1er cycle, dans le cadre de la formation tout au long de la vie

En complément des actions présentées ci-dessus, l'Université Paris-Saclay souhaite mettre en place un vrai continuum formation initiale / formation continue en permettant à ses étudiants de premier cycle, une fois diplômés, de continuer à développer leurs compétences et se former tout au long de leur vie professionnelle. Cet accompagnement se traduira par une approche compétences et par un suivi personnalisé.

« Bien-être et réussite des étudiants »

L'Ecole Universitaire de Premier Cycle propose dans ce cadre d'améliorer la transition entre le lycée et l'université en créant un parcours dédié à l'"intégration active". Il contiendra des vidéos interactives, des podcasts, des webinaires, etc. conçus pour aider les lycéens et lycéennes à réduire leurs appréhensions, à comprendre les codes universitaires ou encore apprendre à apprendre dans l'enseignement supérieur et se préparer ainsi en toute sérénité à leur nouveau statut d'étudiant, avant même la rentrée universitaire.

5) Point sur les projets en cours

Les différentes actions en cours sont menées par l'Ecole avec l'aide de différents acteurs et des groupes de travail.

Ces actions sont centrées sur trois grands axes :

- Mieux réussir ses études
- Mieux construire son projet d'études et d'insertion professionnelle
- Mieux s'ouvrir au monde

a. SPOCs : présentation des travaux du GT et présentation du SPOC compétences informationnelles

La chargée de mission SPOC (Small Private Online Course) rappellent que les SPOCs visent à développer des compétences autour de plusieurs sujets : « SPOC Sens Critique, Sciences en Sociétés » pour les étudiants en Licence 1, « SPOC Transition écologique » pour les étudiants en Licence 2 et SPOC « Société de l'Information et médias numériques » (optionnel).

Le groupe de travail SPOC avait pour missions de :

- Poser du point de vue de l'intérêt des étudiants du premier cycle la question de l'usage et de la valorisation des SPOCS dans le cadre des maquettes actuelles et de la future accréditation,
- Formuler une proposition concrète concernant le premier cycle pour le court terme,
- Formuler des pistes d'évolution pour le long terme.

Les propositions du groupe sont les suivantes (non exclusives l'une de l'autre) :

Proposition 1 : un catalogue de ressources SPOCS lisible, complet et mis à disposition des responsables d'UE et des équipes pédagogiques.

Proposition 2 : un suivi optionnel de SPOCS proposé aux étudiants Paris Saclay avec obtention de badge et répartition des SPOCS par année L1 /L2/L3.

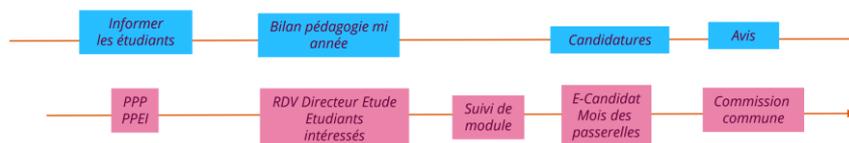
Proposition 3 : la construction de « tracks* » thématiques autour d'un SPOC auquel s'ajouterait un événement en présentiel, des conférences ou visites, permettant la validation de l'UE optionnelle en L1 (maquette actuelle). Dans les prochaines maquettes, de tels parcours pourraient être déployables sur trois ans. *Le mot track est encore provisoire.

Les deux premières propositions dépendent des conclusions d'autres groupes de travail qui réfléchissent actuellement sur la certification, la mise en visibilité et la valorisation des activités transverses complémentaires ainsi que sur l'engagement étudiant.

b. Passerelles

Le chargé de mission Passerelles fait un point d'avancement du travail du groupe chargé de ce sujet.

2022 - 2023 Phase de préfiguration



Eco-Gestion

	Passerelles BUT -> L		Passerelles L -> BUT	
	BUT1 -> L2	BUT2 -> L3	L1 -> BUT2	L2-> BUT3/LP
Parcours	Depuis GEA	Depuis GC2F / CG2P / GEMA	Vers GEA / TC	Vers BUT3 en Alt
Communication	Septembre	Septembre	Semaine du 27 mars (Amphi ou Visio)	
Renforcements	- Eco : 25h / Math : 20h	- Math : 5h (tous parcours) - Gestion : 4h (GPRH/GEMA) - Droit : 4h (GPRH/GEMA/GC2P) - Compta : 12h (GPRH/GEMA/GC2P)	- Vente : 4h (TC) - Marketing et Com : 11h (TC)	
	- Semaines 24 à 27 - A l'IUT	- Semaines 10 à 16 (2h/sem, 17h-19h) - A l'IUT	- Fin juin	
Candidatures	- E-candidat - Mai	- E-candidat - Période ?	- E-Candidat (LM+CV) - 15 mai - 2 juin - Capacité d'accueil : 5 TC/5 GEA - Traitement des dossiers IUT/JFR	
Remarques Questions			- Admission sous réserve de suivre le renforcement ? - Faciliter E-Candidat ? - Restreindre aux étudiants UPSaclay ? - Critères d'éligibilité ?	- Flou sur le BUT3, peu pertinente pour l'instant

Chimie

	Passerelles BUT -> L		Passerelles L -> BUT	
	BUT1 -> L2	BUT2 -> L3	L1 -> BUT2	L2-> BUT3/LP
Parcours		Vers L3 Chimie	L1 suivant l'Option "Chimie et Cosmétique" ou "Chimie spectaculaire et Chimie verte"	L2 Chimie suivant l'UE "Techniques Analyse Avancées" (282) vers BUT3 App Parcours "Analyser" L2 Chimie suivant l'UE "Chimie Expérimentale" (283) vers BUT3 App Parcours "Synthétiser"
Communication			- Décembre-Janvier ?	- Janvier-Février (Amphi)
Renforcements		- Pas de renforcement à priori - 5-6 étudiants en difficultés cette année - Analyse des profils à problème pour envisager des renforcements	- TPs de Chimie : 30h	- Le stage L2 renforce la pratique - Uniquement pour les étudiants de l'option 283 : 1 TP de 8h à l'IUT en janvier
Candidatures		- E-candidat	- Fin mai-début juin (caler sur 1 sem) - A l'IUT	- Portail AF124 (ouvre en Février) - E-candidat - Accompagnement par la DFR (salon de l'apprentissage)
Remarques Questions	- Peu pertinente		- Orientation vers les parcours A (Analyse), B (Synthèse) et C (Matériaux et Produits) du BUT3, le parcours D (Chimie Industrielle, Procédés et Bioprocédés) demande trop de prérequis en génie chimique. - Sonder les étudiants pour une ouverture dès 2023 ?	- Admissibilité au fil de l'eau - Admission sous réserve de contrat et de capacité d'accueil - Faciliter E-Candidat (Gestion des candidatures extérieures) - Passerelle L2 IPC vers BUT3 MP à étudier

Physique

	Passerelles BUT -> L		Passerelles L -> BUT	
	BUT1 -> L2	BUT2 -> L3	L1 -> BUT2	L2-> BUT3/LP
Parcours		Depuis BUT2 MP/GEII vers L3 Physique/E3A	L1 MP vers BUT2 MP/GEII	Vers LP Cachan (à étudier)
Communication		- Juin	- Avant le choix des options de L1 (novembre/décembre), présentation en amphi	
Renforcements		- Electromagnétisme : 12h (GEII/MP) - Intro à la Physique Quantique : 6h GEII / 12h MP - Projet S3-S4 (1 gr 12 et. GEII, 1 gr 12 et. MP) "Propagation d'Ondes", modélisation, simulations, expérimentations, MOOC	- Nouvelle UE libre expérimentale : 24h 2 TP Capteurs/Electronique 1 TP Instrum 1 TP Info Indus 2 TP Métro/Chimie	
Candidatures		- Capacité d'accueil 24 et. - Fin de S3/Début S4, jeudi apm à partir de janvier, blocs de 3h (à partir de 14h30-15h) - Bâtiment hbar (625) - F. Glotin	- IUT d'Orsay (Instrum/Métro/Chimie) - IUT de Cachan (Capteurs/Info Indus) - F. Alves (Capteurs)	
Remarques Questions	- Peu pertinente	- E-candidat	- E-Candidat	- Pb de la VAE vs approche compétences

Informatique



	Passerelles BUT -> L		Passerelles L -> BUT	
	BUT1 -> L2	BUT2 -> L3	L1 -> BUT2	L2-> BUT3/LP
Parcours	Vers L2 Info	Vers L3 Info/Miage (App)	Depuis L1 MI	
Communication			Fin de S1 (avant les exams)	
Renforcements	Aucun	Aucun	Base de Données 24h UFR, 2nd semestre	
Candidatures	- E-candidat - Sur contingent externe	- E-Candidat - Avis de Pde de l'IUT	- E-candidat	
Remarques Questions		- Informer sur la sélection en Master - Masters Miage etData Science les + accessibles aux BUT - Positionnement des écoles d'ingé (ex. Ecole des Mines)	- Démarrage en 2024	- Etudiants de L2 plutôt intéressés par des LP en App

Faute de temps, les points SYREP et CMQ sont reportés au prochain conseil le jeudi 06 juillet 2023.

Clôture de la séance : 18h17